

Les bons gestes du randonneur :



- ⇒ Eviter de randonner par grand vent ou gel
- ⇒ Vérifier les périodes de chasse auprès de la mairie
- ⇒ Rester sur les chemins balisés
- ⇒ Respecter la biodiversité
- ⇒ Ne jeter aucun déchet dans la nature
- ⇒ Bannir les feux de forêt

A voir :



- ⇒ Musée de la Mine de La Machine
- ⇒ Etang Grenetier et Etang Neuf
- ⇒ Puits des Glénons
- ⇒ Anciennes cités minières



Pratique

Tables de pique nique et aire de jeux au Bois des Sœurs - Rue de Decize



Cette randonnée vous a plu ?

Sillonnez le territoire du Sud-Nivernais grâce aux fiches randos disponibles sur :

www.ccsn.fr

www.decize-confluence.fr

Ou à

l'Office de Tourisme Confluence,
Place du Champs de Foire,
58300 DECIZE

Pour signaler un problème, utilisez SURICATE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
SUD NIVERNAIS

2, La Jonction
58300 DECIZE

Téléphone : 03 86 77 09 45
Messagerie : accueil@ccsn.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES
SUD NIVERNAIS



**RANDONNÉES
SUD-NIVERNAIS**



La Machine

- ◇ Circuit jaune
- ⇒ 14 km

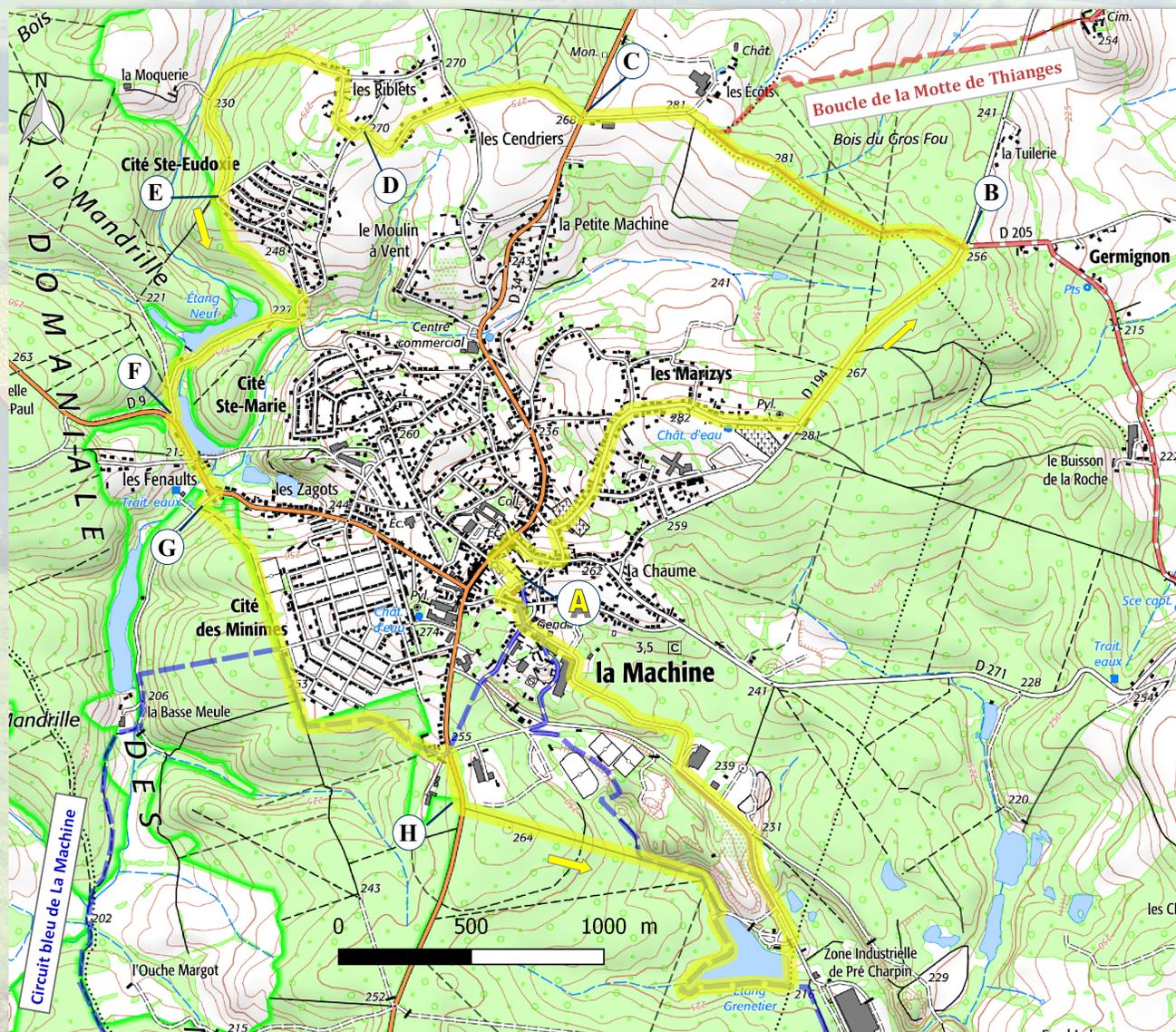
Facile

LA MACHINE

Circuit jaune de La Machine

14 km - 4h00

Balisage Jaune



A - Départ de la place de la Victoire face à l'Espace Marie Curie. Rejoindre l'avenue de la République en longeant l'église et tourner à droite sur 100 m. Prendre à droite rue L.H. Roblin puis la première à gauche rue Marcel Deschaumes. À l'intersection, suivre la rue Daniel Michel et continuer jusqu'à rejoindre la D 194. Tourner à gauche sur la route et poursuivre sur environ 1 km.

B - À l'intersection, quitter la route et monter un chemin à gauche, dans la forêt. Aller jusqu'à la ferme du château des Ecots. A la route, la suivre à gauche.

C - Traverser la D 34 et emprunter le chemin en face. À la sortie du bois, prendre la rue des Cendriers tout droit.

D - Au carrefour en T, prendre à gauche puis à droite la route en sens unique. Au bout de cette rue, tourner à gauche dans l'impasse, puis continuer sur le sentier. À la route, aller à gauche.

E - À la première maison dans le virage, prendre le chemin à droite qui traverse le bois de la Mandrille. À la sortie de la forêt, prendre à droite, longer l'étang Neuf et suivre la route jusqu'à la D 9.

F - Suivre la D 9 direction La Machine à gauche. Laisser une première rue sur la droite et tourner à la rue suivante, rue de la Basse Meule.

G - Grimper à gauche le chemin forestier qui rejoint la cité des Minimés. La longer par la droite puis virer à gauche sur un sentier transversal qui mène aux bâtiments communaux. Longer la D 34 à droite sur 200 m.

H - Au rond-point, prendre à gauche et s'engager sur le chemin dans la forêt en direction de l'étang Grenetier. Faire le tour de l'étang par la droite, traverser la digue et rejoindre la route qui remonte en direction de la ville sur 800 m. Tourner de suite à droite après l'entreprise de préfabriqués. Laisser le Puits des Glénons à gauche. Au croisement, continuer en face, puis à gauche. Emprunter la rue de la Liberté à droite pour rejoindre le point de départ.

COMPRENDRE LE BALISAGE

Bonne direction



Changer de direction



Mauvaise direction